Conseil municipal d’Eybens 27/03/2025

eybens.fr

Décisions

DEL20250327_1 FINANCES – RESSOURCES – Reprise anticipée des résultats 2024 – Budget principal

4 délibérations proposées autour du Budget :

- Délibération 1 reprise anticipée des résultats 2024
- Délibération 2 fixation des taux d'imposition 2024
- Délibération 3 Actualisation des 6 Autorisations de programme d'investissement /Crédit de Paiement (AP/CP)
- Délibération 4 Budget primitif 2025

DEL20250327_1 FINANCES – RESSOURCES – Reprise anticipée des résultats 2024 – Budget principal

le Compte Financier Unique (CFU) sera analysé et proposé au Conseil Municipal de mai. Les résultats définitifs sont cependant connus à date du BP.

Les résultats sont repris de façon anticipée.

Résultat global au 31/12/2024 : 2 470 k€

Un résultat de fonctionnement solide mais en baisse malgré les bénéfices de la transition énergétique sur les fluides, (hausse domaine RH) :
2 040 k€ en 2025 contre 2 186 k€ en 2024.

Un résultat d'investissement positif porté par le recours à l'emprunt (projets à réaliser à cheval sur les exercices 2024/2025) : **430 k€ en 2025** contre - 285 k€ en 2024.
Une année de très forts investissements,

DEL20250327_1
FINANCES – RESSOURCES – Reprise anticipée des résultats 2024 – Budget principal

Affectation des résultats 2024

Dans l'affectation proposée des résultats : la prise en compte du DILICO se fait en fonctionnement : 200 k€ (valeur estimée)

Reprise de l'excédent de fonctionnement à affecter : 2 040 k€

Affectation à la section de fonctionnement : 500 k€
Affectation à la section d'investissement : 1 540 k€

Reprise de l'excédent en investissement : 430 k€

DEL20250327_2 FINANCES – RESSOURCES – Fixation des taux d'impositon 2025

Chaque année, la commune doit communiquer aux services de l'Etat les taux d'imposition relatifs aux taxes sur lesquelles elle dispose encore d'un pouvoir de taux

Pour l'exercice 2025, il est proposé de maintenir les taux d'imposition voté en 2024, tels que :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 54,76 %**
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50,41 %**
- **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 7,19 %**

DEL20250327_3 FINANCES – RESSOURCES – Actualisation des six autorisations de programme et crédits de paiements sur les exercices 2024-2026

Depuis l'exercice 2024 et le vote du budget primitif, la collectivité s'est dotée d'une gestion pluriannuelle de sa programmation d'investissement pour les principaux projets de la mandature.
En dérogation au principe d'annualité budgétaire, celle-ci se déploie sur les années 2024, 2025 et 2026.

La délibération vise à actualiser, dans le BP 2025, les montants des AP/CP votés à l'occasion du BP 2024.

Dans le cadre du Budget Primitif 2025, il est proposé de réviser les montants des 6 AP/CP, afin de tenir compte :

- De l'évolution de l'agencement dans le temps des travaux et des dépenses associées ;
- Des révisions des montants des projets consécutifs aux avenants passés avec les prestataires ;
- De la réduction du volume des investissements courants proposée en réaction aux nouvelles contraintes budgétaires résultant de la loi de finances 2025 du budget de l'Etat.

DEL20250327_3 FINANCES – RESSOURCES – Actualisation des six autorisations de programme et crédits de paiements sur les exercices 2024-2026

Les nouveaux montants soumis au conseil municipal sont

MONTANTS DES 6 AP/CP VOTES AU BP 2024				
	CP 2024	CP 2025	CP 2026	TOTAL AP
Programme rénovation énergétique secteur bourg	3 929 584	3 020 000	270 000	**7 219 584**
Programme rénovation salle polyvalente Dojo	673 000	568 000	230 000	**1 471 000**
Programme Transition espace public	536 000	244 070	41 000	**821 070**
Programme Participation aux travaux de la Métropole	504 486	268 346	236 416	**1 009 248**
Programme entretien et modernisation du patrimoine bâti	946 060	894 000	785 000	**2 625 060**
Programme renouvellement des équipements	520 665	350 000	310 000	**1 180 665**
Total	**7 109 795**	**5 344 416**	**1 872 416**	**14 326 627**

ACTUALISATION DES 6 AP/CP - PROPOSITION BP 2025				
	Réalisé 2024	CP 2025	CP 2026	TOTAL AP
Programme rénovation énergétique secteur bourg	3 386 768	3 600 000	270 000	**7 256 768**
Programme rénovation salle polyvalente Dojo	475 143	1 250 000	0	**1 725 143**
Programme Transition espace public	488 942	92 135	60 000	**641 077**
Programme Participation aux travaux de la Métropole	176 876	300 000	236 416	**713 292**
Programme entretien et modernisation du patrimoine bâti	416 734	450 000	785 000	**1 651 734**
Programme renouvellement des équipements	386 186	350 000	310 000	**1 046 186**
Total	**5 330 648**	**6 042 135**	**1 661 416**	**13 034 199**

DEL20250327_4 FINANCES – RESSOURCES – Budget primitif 2025 – Budget principal

Présentation spécifique

DEL20250327_5 FINANCES – RESSOURCES – Autorisation donnée au Maire de signer la convention avec Grenoble-Alpes Métropole concernant l'attribution d'un fonds de concours pour la modernisation de l'éclairage public

La présente délibération fait écho à la délibération votée par le Conseil Métropolitain le 8 novembre 2024 dernier.

Cette dernière a fixé le montant de la subvention demandée par la Ville dans le cadre du projet de **modernisation de l'éclairage public à 25 731 €.**

Pour en bénéficier, la Ville d'Eybens doit contractualiser avec la Métropole via une Convention de financement

DEL20250327_6
FINANCES – RESSOURCES – Octroi de garantie à certains créanciers

Cette délibération s’inscrit dans le fil de l’adhésion de la Ville d’Eybens à l’Agence France Locale, banque détenue par les collectivités territoriales.

L’octroi de garantie vise à ce que la **Ville se porte garant du montant de son propre encours,** actuel, ou à venir en 2025 en cas de souscription d’un nouvel emprunt auprès de l’AFL.

L’encours est de 7 315 000 € au 31/12/2024
Il est précisé que la Ville ne se porte pas garant de l’encours d’autres collectivités.

DEL20250327_7 FINANCES – RESSOURCES – Admissions en non-valeur

Cette délibération intervient traditionnellement une fois par semestre à la demande du Comptable Public de Saint-Martin-d'Hères.

Il s'agit d'effacer les créances dites irrécouvrables (poursuites infructueuses), ou éteintes (liquidation judiciaire de l'entreprise ou décision de la banque de France).

Au total, le montant de ces pertes est de **938,72 €** :

- 455,06 € pour 24 pièces liées à la restauration scolaires et aux crèches;
- 483,66 € pour 10 pièces (effacement des dettes de restauration scolaire de 3 personnes physiques).

Pour les créances irrécouvrables, rien de fait obstacle à un recouvrement futur.

DEL20250327_8
FINANCES – RESSOURCES – Délégation du Conseil municipal au Maire en matière de recours à l'emprunt

Le budget primitif 2025 de la Ville prévoit un recours à l'emprunt supérieur au seuil de délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire (2 M€), soit 3,5 M€.

La présente délibération est destinée à permettre de contractualiser dans les meilleurs délais avec les partenaires bancaires de la collectivité une fois le budget 2025 voté.

Elle réhausse le **seuil de délégation à 3,5 M€, uniquement pour l'exercice 2025.**

DEL20250327_9 FINANCES – RESSOURCES – Délibération portant mise à jour des emplois

Le tableau des emplois permet de répondre à des modifications liées :

A la Direction de l'**Action Culturelle** : nomination d'un assistant de conservation suite à la réussite d'un examen professionnel

Au service des **Sports** : nomination d'un éducateur des APS suite à la réussite d'un concours

Dans le cadre de la campagne complémentaire d'avancement de grade 2025:
A la **direction générale** : avancement de grade d'un rédacteur
Au **CRC :** avancement d'un poste d'adjoint administratif

Dans le cadre d'une mobilité interne à la suite d'un départ en retraite à la **vie citoyenne associative et festive** : ajustement d'un poste d'agent technique

Dans le cadre d'un recrutement au **service ressources humaines** : ajustement d'un poste de rédacteur principal

DEL20250327_10 FINANCES – RESSOURCES – Délibération portant création d'emplois non permanents pour le recrutement d'agents contractuels saisonniers de droit public pour l'année 2025

Pour répondre aux accroissements saisonniers d'activités.
Les crédits nécessaires pour les recrutements non permanents sont prévus au budget primitif de la Ville pour l'année 2025

Pour rappel, la collectivité propose le recrutement des emplois saisonniers suivants :

- 50 jobs jeunes de 16 à 25 ans répartis sur plusieurs périodes dont
  - 28 agents à la piscine
  - 6 agents à la propreté urbaine
  - 2 agents au service jeunesse
  - 4 agents à la médiathèque
  - 3 agents aux espaces verts
  - 1 agent à la vie associative, festive et citoyenne
  - 1 agent au service action culturelle
  - 1 agent au service urbanisme et solidarité *(nouveau)*
- 10 maîtres-nageurs sauveteurs
- 5 surveillants de bassins
- 3 agents de caisse
- 2 référents entretien piscine

DEL20250327_11 FINANCES – RESSOURCES – Délibération accordant mandat au CGD38 pour représenter la collectivité dans les consultations concernant les titres restaurant, la mutuelle santé et l'assurance statutaire

Dans une logique de mutualisation, le CDG38 propose aux employeurs affiliés et non-affiliés du département divers contrats-groupes :
Au regard de ces échéances, dans une logique de simplification des étapes, et afin d'assurer la continuité des prestations, le CDG38 va engager ces trois premières procédures, avec les échéances prévisionnelles suivantes :

1- La convention proposant des titres restaurant à effet du 01/01/2026,

2 -La convention de mutuelle santé à effet du 01/01/2026 ou du 01/01/2027,

3 -Le contrat groupe d'assurance statutaire, à effet du 01/01/2026.

Aussi, afin d'avoir la possibilité d'adhérer à ces trois offres, et de bénéficier ainsi des conditions et tarifs négociés à l'échelle du département, le CDG38 sollicite de façon groupée dès à présent l'accord des employeurs pour être incorporé dans le cahier des charges.

DEL20250327_12
FINANCES – RESSOURCES – Validation du Document Unique d'évaluation des risques professionnels

Précédemment validés par l'organe exécutif de la collectivité, la circulaire du 11 juin 2024 relative au **document unique** d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et du **programme annuel de prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail** (PAPRiPACT) dans la fonction publique territoriale, vient préciser pour les employeurs territoriaux que le DUERP et son PAPRiPACT **doivent strictement faire l'objet d'une délibération par l'organe délibérant de la collectivité**.

La collectivité doit procéder à une **évaluation des risques professionnels** auxquels les agents sont susceptibles d'être exposés. Le résultat de cette évaluation est transcrit dans un **Document Unique.**

Le document unique est un outil de communication et de management des risques dans les collectivités et est au cœur de toute démarche de prévention des risques professionnels. Il permet donc d'identifier et de classer les risques rencontrés dans la collectivité, afin de définir les actions de prévention visant à leur garantir un niveau optimal de protection de la sécurité et de la santé.

Le document unique et son programme annuel de prévention sont consultables par voie dématérialisée sur l'Intranet de la collectivité et matérialisé auprès du conseiller de prévention présent à l'hôtel de ville.

DEL20250327_13 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subvention de fonctionnement aux associations – Année 2025

Subventions de fonctionnement des associations eybinoises

L'ART EST CREATION 300 €/ LA COMPAGNIE DU SAVON NOIR 400 €/ CERCLE MANDOLINISTE EYBENS-GRENOBLE 200 €/ CREALPAGES 38: 200 €/ IMPULSION 380 €/ INTERMEZZO 300 €/ LE CHARDON DU DAUPHINE 300 €/ LES P'TITS CŒURS 200 €/ ENSEMBLE VOCAL TERPSICHORE 300 €/ TOP DANSES CLUB 265 €/ TROIS FOIS RIEN 200 €/ CIE FAMA KORE 200 €/ LE FESTIN DES IDIOTS 200 €/ L'INSOMNANTE 200 €/ GRAPHE 400 €/ ABEILLE EYBINOISE 330 €/ AMICALE DU SOU DES ECOLES LAÏQUE 500 €/ ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DU MAQUIS DE L'OISANS 300 €/ FNACA EYBENS-POISAT-BRESSON 450 €/ COLLECTIF INDEPENDENCIA PEROU 300 €/ COMITE D'ECHANGES EUROPEENS 300 €/ LE CEDRE ET LE MELEZE 220 €/ LES AMIS DE L'EGLISE D'EYBENS 400 €/ ASSOCIATION AQUARIOPHILE RÉGION GRENOBLOISE 38: 200 €/ CLUB « QUESTIONS POUR UN CHAMPION » EYBENS-GRENOBLE 240 €/ JARDINS FAMILIAUX EYBINOIS 300 €/ JARDIN DES COURGES D'EYBENS 200 €/ JSP – JEUNES SAPEURS POMPIERS 200 €/ LA MAIN A LA PÂTE 320 €/ TOHU-BOHU 400 €/ CLCV 1400 €/ OMS 4500€/ HARMONIE D'EYBENS-POISAT 4000€/ CENTRE LOISIRS ET CULTURE 589 208 €/ MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL - ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'ISERE – MFPF38 5500€/ JOYEUSE BOULE D'EYBENS 2320€/ GYM LOISIRS D'EYBENS 2750€/ BASKET BALL EYBENS-POISAT 25 510€/ CLUB DES CYCLOS EYBENS-POISAT 240€/ LA GAULE EYBINOISE 1290€/ JUDO CLUB EYBENS 8820€/ CLUB LUTTE EYBENS 1020€/ SMASH CLUB D'EYBENS 6910€/ A LA DÉCOUVERTE DU CIRQUE 200€/ TAI JITSU CLUB EYBENS 940€/ GYM VOLONTAIRE 2370€/ LA DIAGONALE D'EYBENS 2870€/ ESCALADE EYBENS 1590€/ LES ARCHERS DU CHÂTEAU D'EYBENS 5340€/ OLYMPIQUE CLUB D'EYBENS 39 350€/ LAI MUOI D'EYBENS 840€/ TAEKWONDO EYBENS 3660€/ EYBENS SPORT ADAPTÉ 4260€/

ALEE TENNIS DE TABLE 9150€/ SPIRIT FIGHTING EYBENS 4420€/ GMC38-EYBENS FORMATION 10 200€/ PETANQUE CLUB EYBENS 800 €/ HANDBALL CLUB ECHIROLLES EYBENS 27 010€/ ATHLETIC CLUB EYBENS 2620€

Il est proposé au Conseil municipal d'octroyer une subvention de fonctionnement aux associations signataires de la charte des associations de la ville d'Eybens ,
conformément aux critères d'attribution et signataires du contrat d'engagement républicain (Loi du 24/08/21).

DEL20250327_14 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Mise à jour des critères de subventions et charte des associations soutenues par la Ville d'Eybens

Délibération concernant les critères d'attribution pour des subventions à projet :

Les associations eybinoises signataires de la charte des associations soutenues par la ville d'Eybens peuvent être soutenue de différentes manières :

- Accompagnement sur la vie, la gestion ou le développement de sa structure par des agents référents (service Vie associative, Citoyenne et Festive, Sports, Culture),
- Subvention de fonctionnement ou à projet,
- Mise à disposition gratuite ou à des prix avantageux de salles, de matériels.

Afin de définir avec plus de précisions, les critères d'attribution des subventions à projet, au mois de juin dernier, les services de la ville ont organisé une séance de travail avec les associations dans le cadre du Conseil de la Vie Associative.

Il est proposé au conseil Municipal d'approuver les critères retenus :
- L'implication et le rayonnement dans la vie locale du projet,
- Les actions en matière d'écologie,
- Les finances du projet.

Pour les associations sportives, introduction des critères spécifiques liés à la politique de la Ville, avec l'obligation d'adhérer à l'OMS

Pour les associations culturelles une aide à la création pourra leur être octroyée sous réserve de mentionner le soutien de la Commune sur l'ensemble de ses supports de communication « Ville d'Eybens-L'Odyssée-L'autre rive

Pour les associations, compagnies ou collectif d'artistes professionnels, non signataires de la charte : une aide à la création pourra leur être octroyée si elles s'engagent dans un projet sur le territoire.

DEL20250327_15 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Convention cadre d'objectifs triennale entre la commune d'Eybens et l'association Comité d'Échanges Européens d'Eybens – Signature de l'annexe financière 2025

Contexte : Sens et importance du jumelage.

C'est une volonté politique de la ville d'Eybens de renforcer les liens européens existants entre les deux communes Eybens et Arnstorf, depuis le 21 mars 2019 date de la signature officielle du jumelage.

Il s'agit pour les deux communes d'établir des partenariats avec des villes partageant les mêmes valeurs, afin de développer la richesse des échanges interculturels.

Afin de soutenir le développement des échanges européens, la Commune d'Eybens a signé en 2024 une convention-cadre triennale avec le Comité d'Échanges Européens par la (Délibération n°DEL20240326_16 du 26 mars 2024 valable jusqu'au 31 décembre 2026).

A ce titre, cette convention cadre d'objectifs triennale entre la Commune et l'association Comité d'Echanges Européens définit les objectifs généraux communs ainsi que les engagements réciproques.

Elle formalise les projets conjoints du Comité d'Échanges Européens et de la Ville, ainsi que les moyens alloués à leur réalisation.

L'association initie et mène des projets élaborés en étroite collaboration avec la ville.

Parmi ces projets, la participation active de la Commune d'Eybens à la fête médiévale 2025 à Arnstorf constitue un axe majeur de cette convention.

<u>Projet</u> 1 : Organisation du déplacement d'une délégation à Arnstorf pour la fête médiévale du 11 au 16 juin 2025. Au total la délégation sera composée de 30 Personnes.

Charges de la mission: 25 035 € subvention : 5000€

<u>Projet</u> 2 : Promotion du jumelage via un stand sur le Marché de Noël d'Eybens

Charges du projet: 1200€ subvention : 500€

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'annexe financière 2025 à la convention Cadre d'objectifs entre la Ville et l'Association Comité d'Echanges Européens ainsi que les documents afférents
- d'approuver le versement de la subvention d'un montant total de **5 800 €,**dont **5 500 €** pour les projets de **l'année 2025** et **300 € de fonctionnement**, dont la totalité sera versée à l'issue du Conseil municipal.

DEL20250327_16 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subvention à projet pour le Collectif Independencia Pérou

Le Collectif Independencia Pérou s'est engagé depuis 2022 dans un projet pluriannuel (2022-2025) **dédié à la sensibilisation et à la prévention des habitudes alimentaires saines des adolescents vivant dans des quartiers populaires défavorisés du nord de LIMA.**

Ce projet est déployé dans 3 établissements pilotes identifiés et répond à une problématique de santé publique majeure. **Depuis la pandémie, les centres de santé locaux constatent une augmentation significative des cas de surpoids, d'obésité et d'anémie chez les jeunes fréquentant les centres de santé locaux.**
L'objectif de l'association est d'accompagner ces ados vers l'adoption d'habitudes alimentaires saines et durables.

En 2022, la première phase du projet a permis **d'équiper cinq centres de santé du nord de Lima** en matériel médical essentiel (toises, balances professionnelles, roues d'orientation nutritionnelle pour la mesure de l'anémie). La ville a contribué à hauteur de **2 000 €.**

En 2023, la deuxième phase du projet s'est concentrée sur l'organisation de rencontres avec les partenaires des centres de santé et des établissements éducatifs.
L'objectif était d'identifier les problématiques nutritionnelles et de définir des actions de prévention prioritaire, notamment l'élaboration d'un guide pédagogique d'ici deux ans. Cette phase du projet a été réalisée en collaboration avec le GREF (Groupe des éducateurs sans frontière) et s'est traduite par la présence sur le terrain des membres du collectif.
Deux centres ont également été équipés.

2024 : Le projet a progressé grâce à un travail de proximité avec les acteurs locaux :les nutritionnistes , les travailleurs sociaux, les sage-femmes et professeurs principaux.
Cette année a été marquée par la co-construction d'outils pédagogiques, l'organisation de formations et d'animations, ainsi que l'équipement **d'un nouveau centre de santé**.

2025 : La dernière phase **du projet vise à consolider des actions** en équipant **deux centres** supplémentaires, **afin de répondre aux besoins de la population**, et en pérennisant les actions de formation initiées.

Le budget prévisionnel de l'association s'élève à 7 000 euros. La subvention demandée est 1000 € et représente 14,3 % de ce budget.

Afin de soutenir cette dernière phase du projet, il est proposé au Conseil municipal :
- d'attribuer une subvention à projet de **1 000 €** dont la totalité sera versée à l'issue du Conseil municipal. Un bilan du projet sera transmis à la Ville suite à la réalisation du projet.

DEL20250327_17 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subvention à projet pour l'association L'Abeille eybinoise

Subvention à projet pour l'association L'Abeille Eybinoise

Afin de lutter au mieux contre les frelons asiatiques, l'association souhaite acquérir de nouveaux pièges au Syndicat apicole Dauphinois. Ce projet vise à acheter une vingtaine de pièges permettant de lutter contre l'invasion du frelon asiatique. Ces pièges seront disposés autour des deux ruchers de l'association. L'association est par ailleurs sollicitée régulièrement par quelques habitants à qui ils en fournissent.

L'Abeille Eybinoise est une association fédérant les apiculteurs eybinois et sensibilisant les citoyens aux réalités du monde de l'apiculture en lien avec la protection de l'environnement et la sauvegarde des abeilles via notamment des visites pédagogiques.

BP 300 €
Il est proposé au Conseil municipal de lui accorder une subvention de 300 € soit 100% du BP.

DEL20250327_18 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subvention à projet pour l'association La Main à la Pâte

Subvention à projet pour l'association La Main à la Pâte pour ses animations "Le parcours des saveurs" :

L'idée de ces évènements est de partager un moment convivial autour du four à pain : dégustation de pains confectionnés par l'association, de charcuterie et de fromages ; promotion de l'action de l'association et valorisation du four à pain.

La Main à la Pâte est une association qui a pour objectif la promotion et l'animation du four à pain communal situé dans la Halle Pierre Villain.

BP : 1 400 €

Il est proposé au Conseil municipal de lui accorder une subvention de 500 € soit 36 % du BP.

DEL20250327_19 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subventions à projets pour l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Eybens

Subventions à projets pour l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Eybens

Les sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) La section d'Eybens s'adresse aux jeunes de 11 à 18 ans, domiciliés sur les communes du secteur (Eybens, Bresson, Echirolles, Grenoble, SMH, Seyssinet). En 2024, elle a accueilli 12 Eybinois sur les 37 jeunes que comporte la section. La formation est dispensée permet d'apprendre les bases des missions des sapeurs-pompiers et développer des valeurs civiques.
PROJET 1 : Participer aux journées portes ouvertes de l'Unité d'instruction et d'intervention de la Sécurité Civile (UIISC) à Brignoles dans le Var, les 10 et 11 mai.

Les objectifs sont de découvrir le fonctionnement de la sécurité civile, ses compétences et ses interventions, étape importante du fonctionnement de la chaine des secours en France : présentation de la lutte contre l'incendie et secours à personnes, démonstrations et manœuvres sur les feux de forêt avec des avions bombardiers d'eau, sauvetage -déblaiement, risques chimiques et technologiques, maître-chien. L'éventail complet des missions de pompier et de la sécurité civile est exposé à cette occasion.
L'association, qui souhaiterait que ce projet n'ait pas de coût financier pour les participants, organise des événements pour financer cela (tombola, marché de noël…).
BP : 1 000 €
La subvention demandée est de 500 € soit 50% du BP.

PROJET 2 : Tenues de sport
L'habillement des JSP est précis et très cadré. Les tenues sont prêtées aux jeunes quand ils débutent leur formation et rendues en fin d'année. Elles sont changées en fonction de l'usure.
L'association souhaite acheter des tenues de sport identiques afin de pouvoir participer aux rassemblements sportifs départementaux, régionaux et nationaux des Jeunes sapeurs-pompiers.
L'objectif est d'équiper 30 jeunes.
BP : 5 000 €
La subvention demandée est de 500 € soit 10% du BP
Il est proposé au conseil Municipal d'accorder ces deux subventions

DEL20250327_20 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subventions à projets pour l'association Tohu-Bohu

Subventions à projets pour l'Association Tohu-Bohu

TOHU BOHU est une association d'innovation sociale et environnementale qui répond aux besoins pour les parents d'être davantage entourés dans leur parentalité et d'être mieux accompagnés pour faciliter leur transition écologique.
Face à ces constats, TOHU BOHU invente et met en œuvre des solutions pour rendre la parentalité plus légère, durable et partagée à travers la mise en place d'un réseau d'entraide et de soutien entre parents et de services facilitant la transition écologique.

PROJET 1 : Boum Boum en doudoune # 3
L'initiative Boum Boum en doudoune en est à sa 3ème édition. Elle reprendra les principes forts de cet évènement grand format : programmation artistique de qualité, activités créatives et culturelles, espaces pour se ressourcer, buvette de produits locaux.
Cet événement gratuit à destination des familles aura lieu le 05/04/2025 à la Halle Pierre Villain.
1 500 personnes sont attendues.
Un partenariat important est tissé avec la Ville (médiathèque ; groupe parentalité de la Convention Territoriale Globale - CTG) et des associations eybinoises (Troc'O'kids ; Santé, bien être, prévention).
La dimension écologique portée par le projet et l'association est toujours aussi importante.
BP : 7 000 €
Il est proposé au CM d'accorder une subvention de 700 € soit 10% du BP.

PROJET 2 : Le cool Gang de TOHU-BOHU
A travers le Cool Gang, l'association a pour objectifs de tisser une véritable communauté d'entraide et de soutien pour les parents. Elle propose de nombreux évènements tels que des activités (ateliers, sorties de proximité), des goûters partagés propices à l'échange, la mise à disposition d'un certain nombre de ressources sur les thématiques de la parentalité et enfin des espaces d'échanges privés informels sur les réseaux sociaux. En moyenne deux à quatre activités sont proposées par mois.
En 2023-2024 (année scolaire), trente-deux activités ont été réalisées, dont six sur Eybens ; rassemblant 130 familles, soit 500 personnes. Un partenariat avec les structures Ville est tissé : Maisons des habitants, Réseau petite enfance, médiathèque, groupe parentalité au sein de la CTG.
BP : 39 400 €
Il est proposé au CM d'accorder une subvention de 300€

DEL20250327_21
CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subventions à projet pour l'association Amicale du Sou des Écoles Laïques d'Eybens

Subventions à projet pour l'association Amicale du Sou des Ecoles Laïques d'Eybens

L'association Amicale du Sou des Ecoles Laïques d'Eybens, commune aux huit écoles de la ville, apporte une aide extérieure à l'école publique par l'organisation d'activités et de manifestations pour le bien des enfants, en collaboration avec les parents et les enseignants.
PROJET 1 : Le Grand Carnaval
Chaque année, le Sou des écoles organise un temps festif printanier à la Halle Pierre Villain.
Cette année, l'association prévoit de rassembler les familles eybinoises le 12 avril prochain, autour d'un grand carnaval, pour fêter le printemps.
Des animations liées à la nature et à la transition écologique sont prévues. Une dégustation et vente de pains cuits sur place sera organisée, en partenariat avec l'association La Main à la pâte. BP : 2 000 €
Il est proposé au CM d'attribuer une subvention de 300 € soit 15% du BP

PROJET 2 : Kermesse
Pour clôturer l'année, l'association organise sa Kermesse, le 28 juin prochain, au parc de l'enfance où plus de mille personnes sont attendues. Au programme, ce sont des jeux gratuits, une buvette, un repas, une soirée dansante, ainsi que des découvertes d'activités culturelles et sportives qui seront proposés. La dimension écologique portée par le projet et l'association est important pour cet évènement : utilisation d'éco-cups, pas de lots sur les jeux, tris des poubelles. BP : 5 360 €
Il est proposé au CM d'attribuer une subvention de 400 € et représente 7,5% du BP

DEL20250327_22
CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subventions à projet pour le Collège Les Saules

Le Collège Les Saules organise deux séjours pédagogiques et linguistiques

Ces projets de voyages de découverte illustrent le projet d'établissement, qui insiste sur l'ouverture du collège à l'extérieur, et la nécessité « d'enrichir et diversifier les enseignements pour offrir aux élèves une ouverture au monde ».

Un séjour linguistique et culturel en Espagne, pour 54 élèves hispanisants de 4ème, est proposé du 18 au 23 mai. Une immersion totale dans la culture et la langue espagnoles est prévue : les élèves seront hébergés en famille d'accueil, un échange avec un collège espagnol aura lieu. Les objectifs sont de relier les apprentissages scolaires à des contextes réels, rendre les cours de langue, d'histoire et de géographie plus vivants et concrets, renforcer la coopération entre établissements scolaires.
Budget prévisionnel : 21 826 €.

Un voyage scolaire éducatif en Angleterre à Gillingham et Londres, pour 55 élèves de 4ème , est proposé du 18 au 23 mai 2025, avec immersion dans des familles d'accueil anglaises.
Les objectifs sont de développer les compétences linguistiques, renforcer l'autonomie et l'adaptabilité des élèves, et les sensibiliser à une autre culture.
Budget prévisionnel : 24 891 €.

Afin de soutenir ces actions, il est proposé au Conseil municipal :
- d'attribuer une subvention à projet de 1 500 € à chaque projet (dont le 1er tiers sera versé à l'issue du Conseil municipal et les deux tiers restants sur présentation d'un bilan du projet)

DEL20250327_23 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subvention à projet pour l'association Bon'Sang

Bon'Sang ! est une association grenobloise fondée en septembre 2020.

Ses objectifs :

- Lutter contre le tabou des règles en informant et en sensibilisant.
- Améliorer la santé menstruelle en informant et en permettant un meilleur accès à des protections périodiques respectueuses de la santé.
- Lutter contre la précarité menstruelle en proposant des ateliers de couture accessibles et en participant à la dynamique territoriale.
- Lutter contre les dommages environnementaux en informant et en permettant un meilleur accès à des protections périodiques plus respectueuses de l'environnement.

Partenariats sur la Commune d'Eybens :

- **Atelier couture protection périodique en décembre 2024 dans les MDH**
- Travail depuis 4 ans avec le Collège Les Saules sur la thématique des règles. Essentiellement avec les classes de 5ème

Projet 2025: Interventions en milieu scolaire pour lutter contre le tabou des règles dès le collège, auprès d'un public mixte au mois de juin 2025 pour les classes de 5ème - 120 jeunes visés par cette action.

Objectifs : informer les jeunes et les outiller pour vivre cette période plus facilement.

<u>Bilan sur de précédentes interventions :</u>
En classe, généralement les réactions des élèves sont variées (intérêt et questions, participation, ou rejet du sujet) et démontrent dans tous les cas le besoin de parler de ce sujet. En effet, les menstruations font encore l'objet d'un tabou pour certaines personnes, qui n'ont alors aucun espace pour s'informer, comprendre ce qui se passe dans le corps, savoir ce qui est normal ou ne l'est pas, ou encore pour dédramatiser le sujet. La séance permet de rentrer progressivement dans le sujet de manière ludique pour créer une confiance avant de laisser un espace ouvert aux questions.

BP de l'action : 1 500 €

Le collège a un budget de 500 € pour monter cette action en classe entière - Il n'a pas obtenu les financements sollicités auprès du Département.

Il est proposé au Conseil municipal de subventionner le projet à hauteur de 750 €.

DEL20250327_24 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subvention à l'association Consommation, Logement et Cadre de Vie 38 (CLCV) pour l'année 2025

La commune d'Eybens développe depuis 2019 un partenariat avec l'association CLCV 38 (Consommation, Logement et Cadre de Vie) qui permet de mobiliser et accompagner les habitants dans les démarches concernant leur cadre de vie et leur logement.
Cette convention définit les missions et les conditions d'intervention de la CLCV sur la commune d'Eybens. Une chargée de mission de la CLCV est spécifiquement référente CLCV sur la commune et en lien régulier avec le service Vie associative, citoyenne et festive et avec le service Prévention, ainsi, en 2024 qu'avec le service transition énergétique. Un travail a ainsi pu être réalisé conjointement autour de la sensibilisation au tri des déchets durant le mois de novembre 2024. Il est prévu en 2025 une rencontre entre la référente CLCV et l'équipe du CCAS afin de développer les liens partenariaux, faire connaître le dispositif Point Conseil Budget de la CLCV et de définir une action conjointe, en fonction des besoins identifiés.

<u>Avenant 3 portant sur la subvention à la CLCV pour l'année 2025</u>
L'avenant 3 définit les interventions de la CLCV et les projets retenus pour l'année 2025 dans la limite de l'enveloppe budgétaire de 3120 € (enveloppe identique à 2023 et 2024). La subvention se répartit entre la subvention de fonctionnement à hauteur de 1400 € et les subventions sur projets spécifiques à hauteur de 1720 €, comprenant l'organisation et l'animation d'un atelier thématique, l'organisation de visites en marchant avec les bailleurs et collectifs d'habitants et la tenue d'une permanence mensuelle de conseil juridique sur la commune au sein des Maisons des habitants.

Le bilan 2024 de l'activité de la CLCV 38 à Eybens est proposé en Annexe à titre d'information, ainsi que le BP 2025 de la CLCV 38 pour l'ensemble de ses actions sur le Département de l'Isère (soit un budget de 281 000 €).

Il est proposé au conseil municipal se subventionner cette association.

DEL20250327_25 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Renouvellement de la convention avec le CoDASE et financement d'un poste d'éducateur de prévention spécialisée à mi-temps

La Prévention spécialisée est depuis 2017 une compétence de Grenoble Alpes Métropole qui finance à ce titre un poste d'éducateur à temps complet sur la commune d'Eybens, dans le cadre d'un Contrat d'Objectif Territorial (COT) de la prévention spécialisée, conclu pour 3 ans (2024-2026).

A Eybens, depuis de nombreuses années la Ville finance un poste supplémentaire afin de renforcer l'action prévention spécialisée sur son territoire.

Ce co-financement permet ainsi de disposer depuis 2018 d'une équipe de deux éducateurs de prévention spécialisée pour 1,5 ETP (1 ETP financé par la Métropole et 0,5 ETP financé par la Ville).

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Ville d'Eybens confie la mission d'un éducateur de prévention spécialisée à temps partiel à l'Association.

DEL20250327_25 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Renouvellement de la convention avec le CoDASE et financement d'un poste d'éducateur de prévention spécialisée à mi-temps

La mission confiée à l'Association CoDASE, consiste à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu. L'action du CoDASE relève du champ de la Protection de l'enfance, et s'exerce dans le cadre d'un mandat territorial.

L'action engagée est complémentaire à d'autres interventions et se caractérise par des démarches éducatives menées et par les publics visés (les jeunes Eybinois de 11 à 21 ans) :
-des jeunes en situation de vulnérabilité,
-des jeunes en décrochage scolaire,
-des jeunes en risque de marginalisation ou de ségrégation sociale et culturelle,
-des jeunes en conflit avec leur environnement,
-des jeunes en danger d'isolement ou moins visibles dans l'espace public, notamment les jeunes filles
-des jeunes en voie de radicalisation.

DEL20250327_26 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Modification de la tarification du Conservatoire de musique et danse de la commune d'Eybens

- Contexte économique en constante évolution

- Répondre à l'inflation par une analyse fine de plusieurs éléments :

  - Augmentation générale des coûts:
    > charges de fonctionnement (énergie, entretien, salaires...)
    > usagers impactés par l'augmentation
  - Harmonisation avec les écoles de musique de l'agglomération
    > cohérence tarifaire avec les écoles du secteur géographique
  - Amélioration des services
    > financement de l'équipement et de l'offre pédagogique
  - Transparence sur les coûts pédagogiques réels
    > valoriser l'engagement de la ville en faveur de l'enseignement artistique

DEL20250327_26 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Modification de la tarification du Conservatoire de musique et danse de la commune d'Eybens

Dans ce contexte, il est proposé :

- Augmentation générale de 2% sur tous les tarifs pour les élèves eybinois.
- Augmentation de 5% pour les élèves ne résidant pas sur Eybens
- Droits de reprographie augmentés : 10€ et 15€
- Suppression des tarifs spécifiques pour les musiciens extérieurs qui pratiquent dans 3 ateliers du CRC
- Augmentation des tarifs de location d'instruments : 50%
- Création d'un tarif de prolongation de location d'instrument pendant l'été
- Ajout d'une colonne mettant en évidence le coût pris en charge par la collectivité

Apport : transparence, valorisation de l'engagement municipal, compréhension des coûts.
Grille applicable dès la rentrée 2025/2026

DEL20250327_27 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention à projet Ceilidh pour l'association Le Chardon du Dauphiné

Le Chardon du Dauphiné est une association culturelle eybinoise visant à développer l'apprentissage et la pratique de la danse écossaise.
Afin de permettre au plus grand nombre de découvrir la danse écossaise et de faire connaître ses activités, l'association organise un Ceilidh, bal populaire écossais, avec des musiciens professionnels.

Budget prévisionnel : 785 €

Charges		Produits	
Achats de matières et fournitures	50 €	Reprise sur amortissements	435 €
Location	535 €	Subvention ville d'Eybens	350 €
Déplacement	200 €		
TOTAL charges	785 €	TOTAL produits	785 €

Subvention proposée : 300 €, soit 38% du BP

DEL20250327_28 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention pour le projet de spectacle de fin d'année de l'association Impulsion

L'association **Impulsion** est une association culturelle eybinoise visant à promouvoir l'art de la danse à travers des cours, des participations à diverses manifestations et à des rencontres de danse.
L'association organise en clôture de chaque année scolaire un spectacle dans l'auditorium de l'Odyssée.
Ce spectacle est l'occasion de fédérer l'ensemble des adhérents de l'association autour d'un projet commun, tout en donnant à voir le travail chorégraphique de l'année des différents groupes de danse.

Budget prévisionnel : 3 850 €

Charges		Produits	
Achats de matières et fournitures	3 000 €	Ventes de produits finis, marchandises, prestations de service	1 850 €
Location	350 €	Subvention ville d'Eybens	2 000 €
Assurance	500 €		
TOTAL charges	3 850 €	TOTAL produits	3 850 €

Subvention proposée : 1 600 €, soit 41% du BP

DEL20250327_29 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention à projet pour l'association Intermezzo

Intermezzo est une association culturelle eybinoise ayant pour objet d'accompagner les projets du CRC d'Eybens. Par ses actions, elle :
- Participe à la dynamique des enseignements artistiques en permettant aux élèves de vivre des moments de pratique en groupe, lors de répétitions d'orchestre et de concerts, favorisant l'approfondissement de leur pratique instrumentale et la cohésion d'ensemble.
- Favorise l'ouverture culturelle des élèves en accompagnant des sorties culturelles et permettant aux élèves de l'orchestre OSE de travailler avec de jeunes solistes professionnels.

Budget prévisionnel : 2 380 €

Charges		Produits	
Prestations de services	1 100 €	Ventes de produits finis, marchandises, prestations de service	200 €
Déplacements, mission, réception	180 €	Subvention ville d'Eybens	1 500 €
Charges de personnel	1 100 €	Cotisations, dons manuels ou legs	630 €
		Reprise sur amortissements	50 €
TOTAL charges	2 380 €	TOTAL produits	2 380 €

Subvention proposée : 1 400 €, soit 59% du BP

DEL20250327_30 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention d'aide à la création pour La compagnie le Savon Noir

La compagnie du Savon Noir est une compagnie théâtrale professionnelle et une association culturelle eybinoise.

- projets artistiques professionnels et amateurs autour de problématiques sociales et sociétales.
- depuis 3 ans, programme d'éducation pour la santé par le théâtre afin d'aborder d'une autre manière la vie intime affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.

L'évaluation de ce programme par l'**Observatoire Régional de la Santé** a mis en avant son impact sur

- la libération de la parole sur cette thématique dans les structures où il a été développé,
- le renforcement en matière de vie intime affective et sexuelle de l'estime de soi, du respect de l'autre et de la capacité à solliciter de l'aide chez les résidents et le développement des connaissances (consentement, anatomie, contraception, IST, maternité, IVG, ...).

Une nouvelle phase d'expérimentation s'ouvre sur la période 25-27 auprès d'une quinzaine d'établissements et services sociaux et médico-sociaux avec les objectifs de : prévenir les violences et risques liés à la vie intime affective et sexuelle, favoriser l'épanouissement des personnes en situation de handicap dans leur vie intime et accompagner (ateliers à l'adresse des résidents), informer les professionnels (formations actions). Ce nouveau programme fait l'objet d'une gouvernance partagée : professionnels, résidents, Observatoire régional de la santé, tutelles du programme.

DEL20250327_30 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention d'aide à la création pour La compagnie le Savon Noir

Budget prévisionnel : 158 561 €

Charges		Produits	
Achats	7 350 €	Ventre de produits finis, marchandises, prestations de services	12 000 €
Services extérieurs (assurances et autres)	2 360 €	ARS	30 000 €
Autres services extérieurs		Départements (dont 15 000€ Isère)	35 000 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	64 953 €	Ville d'Eybens	2 000 €
Frais postaux, téléphone, internet	840 €	Autres villes	4 000 €
Déplacements, missions	9 600 €	Fonds privés (Fondation de France, CCAH, CNSA)	75 561 €
Charges de personnels	73 458 €		
TOTAL charges	158 561 €	TOTAL produits	158 561 €

Subvention proposée : 2 000 €, soit 1,2% du BP

DEL20250327_31 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention d'aide à la création pour l'association Le Festin des Idiots

"Don Quichotte" de Miguel de Cervantes

- Monument de la littérature classique
- Qu'est ce qui fait littérature ? Avec cette création, le collectif s'attèle à la découverte d'un ouvrage dont ils avaient une vague idée mais qu'ils n'avaient encore jamais ouvert, épousant ainsi ce que disait Ernest Hemingway : ''Un classique est un livre dont tout le monde parle et que personne ne lit''.
- Première année est dédiée à l'écriture du spectacle avec l'autrice Mathilde Soulheban et à la constitution de l'équipe artistique.
- Cette année, travail au plateau : scénographie et jeu.

Leur projet de création s'appuie sur le théâtre d'objets dans l'objectif de proposer un spectacle accessible pouvant se jouer en dehors des salles de théâtre.

Budget prévisionnel : 70 310 €

DEL20250327_31 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention d'aide à la création pour l'association Le Festin des Idiots

"Don Quichotte" de Miguel de Cervantes

Charges		Produits	
Prestations de services	2 000 €	Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	17 340 €
		Subvention Département Isère	6 500 €
Fournitures	4 000 €	DRAC	12 000 €
Autres fournitures	6 766 €	Région AURA	10 000 €
		Subvention ville d'Eybens	2 000 €
Déplacements, mission, réception	9 000 €	Subventions autres communes (Grenoble)	9 000 €
		FONPEPS	6 500 €
Charges de personnel	48 544 €	Autres produits de gestion courante	6 970 €
TOTAL charges	70 310 €	TOTAL produits	70 310 €

Budget prévisionnel : 70 310 €, soit 3% du BP

DEL20250327_32 EDUCATION, SPORT ET CULTURE - Subvention à projet pour l'association Graphe

Dans le cadre de la convention qui lie la ville et l'association GRAPHE, une subvention lui est octroyée pour l'édition de sa revue "Traces d'histoires".

Budget prévisionnel : 7 130 €

Charges		Produits	
Prestations de services	6 490 €	Ventes de produits finis, marchandises, prestations de service	1 500 €
		Subvention ville d'Eybens	1 000 €
Frais postaux, téléphone, internet	640 €	Subvention ville de Bresson	300 €
		Subvention ville d'Echirolles	1 700 €
		Autres produits de gestion courante	2 630 €
TOTAL charges	7 130 €	TOTAL produits	7 130 €

Subvention accordée : 1 000 €, soit 14% du BP

DEL20250327_33 EDUCATION, SPORT ET CULTURE - Approbation de la convention 2025/2030 de mise en œuvre du service métropolitain d’accueil et d’information de la demande de logement social

Cette convention va dans la continuité du travail engagé entre la métropole, la ville et le CCAS concernant l'accueil des demandeurs de logement sociaux.

Depuis 2023, il est proposé que la Ville d’Eybens via le CCAS prenne en charge cette mission d’instruction sociale et donc réalise un accueil des personnes en demande de logement social de niveau 3.
Pour mettre en place cet accueil, le CCAS s’est organisé avec :
*un poste de chargée d’accueil des personnes en demande de logement social prenant en charge l’accueil qualifié et l’enregistrement de la demande de logement sur le Système National d’Enregistrement
* un poste de référente logement prenant en charge l’instruction sociale. Par ailleurs, ce poste réalise la pré-attribution des logements sociaux dans le cadre de la Convention Territoriale d’Objectifs et de Moyens signée entre la Métropole et la Ville

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la convention de mise en œuvre du service métropolitain d’accueil et d’information de la demande de logement social pour une période de 5 ans

DEL20250327_34 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Organisation de la 4ème édition du raid d'Eybens le 14 septembre 2025 et tarification

La commune organise le 14 septembre 2025 son raid multisport dans le but de :
- Promouvoir l'activité physique auprès des Eybinois dans un but de santé et de loisir.
- Fédérer le tissu associatif autour d'un projet commun.
- Valoriser les espaces naturels de la commune et les faire redécouvrir aux habitants.

La date a été choisie de manière à éviter les journées du patrimoine (19 au 21/09/2025). Cette date se situe 1 semaine après la rentrée des associations sur lequel le service des sports sera présent avec des possibilités d'inscription.

Pour simplifier, une seule formule serait proposée avec des activités à la carte à partir de la grange du château qui semble un lieu propice à l'accueil du départ.
L'événement serait toujours sous la forme d'un circuit non chronométré avec des activités situées aux alentours du départ.
Les déplacements se feraient à pied entre les sites mais un circuit à vélo serait proposé comme activité facultative.
Les activités étant réservées aux plus de 6 ans, il est proposé d'organiser un circuit en draisienne pour les 2/5 ans sous la forme de petites courses ludiques sur le stade Piot dans l'objectif d'attirer des familles.
Il est proposé un tarif unique (hors frais d'inscription en ligne à la charge du participant) avec des variations dans le temps au fur et à mesure que l'événement approche :
- Du 1/05 au 31/08/2025 : 3 €
- Du 01/09 au 07/09/2025 : 4 €
- Du 8/09 au 12/09/2025 : 5 €
- Tarif sur place : 6 €

DEL20250327_35 AMENAGEMENT URBAIN ET INTERCOMMUNALITE –

Signature de la convention portant sur la mise à disposition du réseau de radiocommunication TETRA entre la Ville de Grenoble et la commune d'Eybens

La Ville de Grenoble souhaite faire bénéficier à la Métropole et aux Communes intéressées de l'agglomération son infrastructure de radiocommunication en remplacement des forfaits téléphone de la police municipale et de l'utilisation d'une fréquence ARCEP.

Ceci s'inscrit dans une démarche de mutualisation afin de réaliser des économies et d'opérer une rationalisation des moyens. Dans le cadre de la mise en place de son PCS, la commune d'Eybens souhaite se doter de radios adaptées nécessitant l'utilisation d'un réseau de radiocommunication.

La convention signée avec la ville de Grenoble répartit les charges afférentes au fonctionnement entre l'ensemble des utilisateurs du réseau proportionnellement au nombre de terminaux utilisés.
Concernant la commune de Eybens, le montant maximum dû pour 2025 serait de 725,71 € pour les 5 radios du PCS à compter du 01/05/2025 et 870,86 € pour les 6 radios de la PM à compter du 01/10/2025.
A cela s'ajoutera la location des radios compatible TETRA (1 400 € / an).
Pour comparaison, la Ville paie pour la PM actuellement 2073 € (ARCEP 1 468 € + forfaits PM 604 €).

DEL20250327_36 FINANCES – RESSOURCES – Adhésion au service commun « Accessibilité » de GrenobleAlpes Métropole

Dans le cadre de l'offre de mutualisation, la Métropole propose un service commun « Accessibilité » concernant :

- Des formations accessibilité aux agents : formation accessibilité / handicap des agents d'accueil, formation technique accessibilité urbanisme (instruction du droit des sols) et Établissement Recevant du Public (ERP) ;
- Des missions d'expertise / conseil dans les projets d'accessibilité, dans les domaines suivants : agenda accessibilité programme (Adap), réhabilitation et construction d'établissements recevant du Public (ERP), espaces verts, parcs et aires de jeux ;
- Des actions de concertation avec les usagers et associations du champ d'ERP et d'espaces verts, aires et parcs de jeux cités ci-dessus, et du handicap sur les projets communaux ;
- Des animations d'accessibilité et organisation de la Commission communale ;
- La mise en place des registres d'accessibilité en ligne pour les ERP de la commune et du CCAS.

Afin de réaliser ces missions, la Métropole met à disposition des communes adhérentes à ce service un chargé de mission sur l'accessibilité. Le chargé de mission sera sollicité en fonction des besoins de la collectivité sur ce sujet.
Les coûts seront répartis au prorata du temps de travail consacré par le service commun à chacun des membres.

La mise en œuvre de services communs est subordonnée à la signature d'une convention entre tous les membres du service commun. Cette convention, conclue pour une durée indéterminée, définit les missions et les modalités de fonctionnement et de financement de ce service commun.

Il est proposé au Conseil municipal :
- D'approuver l'adhésion de la commune au service commun « Accessibilité » de Grenoble-Alpes Métropole ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant, à signer la convention d'extension du périmètre du service commun « Accessibilité ».

Question ou interpellation

Prochain conseil municipal le <u>mardi</u> 27 mai à 18h30

eybens.fr

Merci de votre participation

eybens.fr